

**Picardie**

Hebdomadaire économique et régional

# LA GAZETTE

CPPAP n° 0520 | 79612 - ISSN 2111-336X

[www.picardiegazette.fr](http://www.picardiegazette.fr)

**AMP**  
ASSURANCES MUTUELLES DE PICARDIE

Faites confiance à un  
Assureur de votre région

Tél : 03.22.71.55.00  
[www.amp-net.fr](http://www.amp-net.fr)

**Pôle emploi Somme/ Aisne**

# Recrutements et formations se poursuivent

© AdobeStock

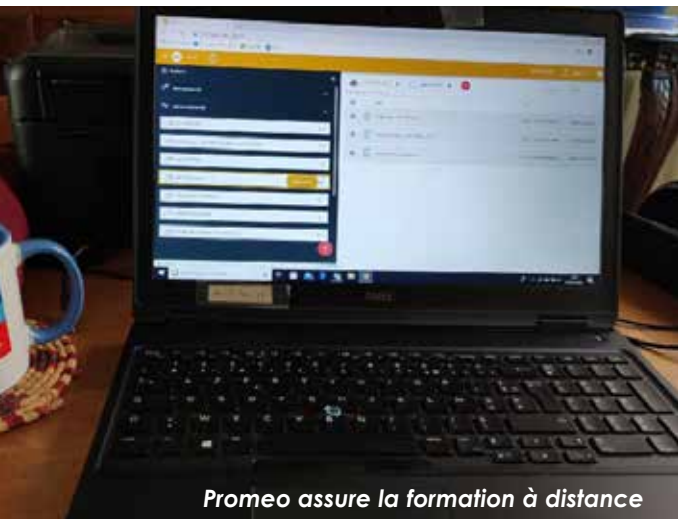


**EVOLIS**  
**AMIENS**

Immobilier d'entreprise  
Achat - Vente - Location  
Investissement

**03 22 80 70 70**

[contactamiens@evolis.fr](mailto:contactamiens@evolis.fr)



Promeo assure la formation à distance

4

## **BANQUES**

7-8

### **CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE**

De solides résultats financiers pour 2019

## **FORMATION**

9

### **SPORT**

L'Amiens SC accompagne les jeunes espoirs

## **ÉCONOMIE**

10-11

### **ENTREPRISES**

Le plan d'urgence dépasse les 100 milliards d'euros

SARL au capital de 40.000 euros  
3 place d'Aguesseau BP 38826 - 80 088 AMIENS cedex 2

**Fondateur :** Jean DOURIEZ

**Directeur de Publication :** Xavier MEPLON

**Directeur des Éditions :** Arnaud SELLIER  
arnaud.sellier@picardiegazette.fr

**Rédacteur en chef :** Patrick BEAUMONT  
patrick.beaumont@gazettenpdc.fr

**Chef d'édition :** Loretta RIZZUTO  
loretta.rizzuto@picardiegazette.fr  
Tél : 06 37 85 51 93

**Rédactrices :** Amélie PEROZ  
amelie.peroz@picardiegazette.fr  
Virginie KUBATKO  
virginie.kubatko@picardiegazette.fr

**Community manager :** Manon Vanhuysse  
manon.vanhuysse@gazettenpdc.fr

**Service annonces légales :** al@picardiegazette.fr

**Chargée de clientèle Annonces Légales :** Nathalie HECQUET  
nathalie.hecquet@picardiegazette.fr  
Tél : 07 86 09 87 12

**Abonnements :** abonnement@picardiegazette.fr  
Tél : 03 22 92 01 75

**Chargée de Publicités Commerciales :** Stéphanie ACCART  
stephanie.accart@picardiegazette.fr

Tél : 06 80 66 72 03

**Marchés publics :** Arnaud SELLIER  
Tél : 06 17 87 32 62

**Dépôt légal :** à parution  
CPPAP 0520 | 79612  
ISSN 2111-336X

**Imprimerie :** DB PRINT  
53, rue de la Lys - BP 90068 - 59431 Halluin CEDEX (fr)  
Chrzanowska 32,  
05-825 Grodzisk Mazowiecki (pl)

**Associé :** SARL Financière Duriez-Bataille.

**Tirage :** 3.300 exemplaires

Abonnement d'un an : 45 € par édition

# L'UTC continue la recherche sur les véhicules AUTONOMES



© AdobeStock

Dans le cadre du projet pédagogique en Génie urbain à l'Université technologique de Compiègne (UTC), une enquête exploratoire sur les véhicules autonomes en milieu urbain est en cours. Vingt étudiants en Génie des systèmes urbain de l'UTC travaillent actuellement sur l'insertion des véhicules autonomes dans l'espace urbain de l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC). Un questionnaire a été conçu pour cerner les habitudes de mobilité de la population de l'ARC, étu-

dier l'acceptabilité de l'insertion des véhicules totalement autonomes par la population de l'agglomération et connaître les conséquences de l'insertion des véhicules autonomes sur le paysage urbain. Le questionnaire se trouve à cette adresse : <https://lnkd.in/emmjeY5>

## LE DOMAINE du Val est solidaire

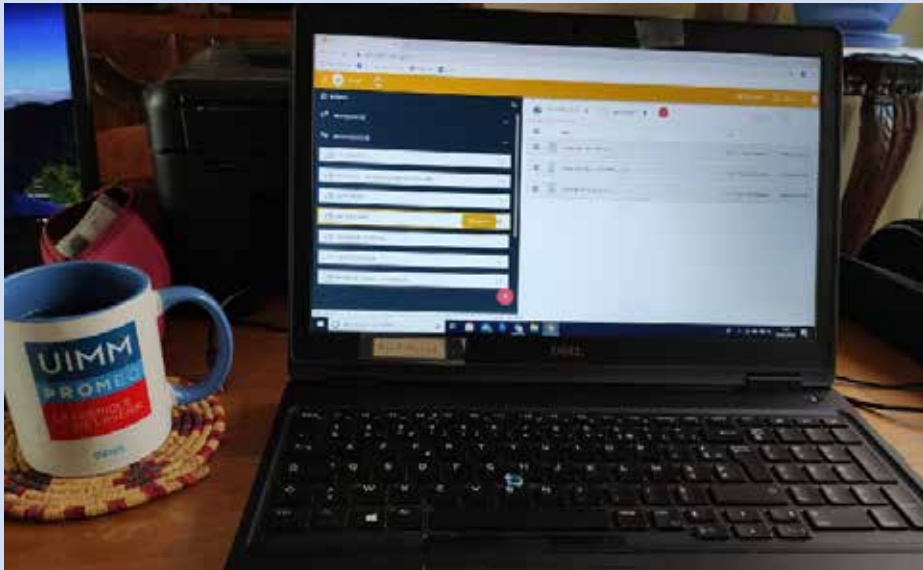
Le Domaine du Val, hébergement éco-responsable situé en Baie de Somme, à Grand-Laviers, est fermé depuis les mesures de confinement mais il reste ouvert à la solidarité. Devant la multiplication des demandes d'annulation de séjour et de remboursement des arrhes, l'équipe du Domaine de Val a décidé de lancer l'opération "Mars Solidaire". Le principe est solidaire : avant le 31 mars 2020, pour tout report jusqu'en 2021 d'un séjour programmé au Domaine du Val, ce dernier s'était engagé à reverser 10% de la valeur totale du séjour à la fondation des Hôpitaux de France. Une remise de 10% supplémentaire a également été accordée au client pour le remercier de sa contribution à cette opération de solidarité. Cette opération a permis de récolter la somme de 1 892 euros en deux semaines grâce à l'engagement de 38 familles. « Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face à ce drame. Avec cette opération Mars Solidaire, je tiens à illustrer les valeurs d'engagement et de solidarité que le Domaine du Val met en



© Le Domaine du Val

place à son échelle chaque jour depuis sa création. Mais c'est avant tout une victoire collective et je remercie très chaleureusement les 38 familles qui ont participé avec nous à cette opération de solidarité. Cette épreuve conforte notre volonté de mettre en place un tourisme plus responsable et qui s'appuie sur des valeurs de responsabilité sociale et environnementale », a déclaré Xavier Mennesson, propriétaire du Domaine.

# LA FORMATION continue à distance chez PROMEO



© Promeo

Les équipes pédagogiques de Promeo Picardie se sont mobilisées pour adapter leur cours à distance et permettre aux apprentis de reprendre leur formation dès le 30 mars dernier. Pour cette première semaine de formation, 1 100 apprentis picards ont pu accéder à leurs cours mis à disposition sur la plate-forme pédagogique EASI et dispensés par 208 formateurs permanents, prestataires extérieurs et enseignants des universités mobilisés. Au total, 3 041 heures de formation ont été assurées. Grâce à la plate-

forme, les formations sont dispensées via des visioconférences ainsi que des supports écrits et vidéos en ligne. « Les formations à distance se poursuivent et pendant toute la période de confinement sur le même rythme d'alternance que les formations planifiées initialement dans nos centres. Les inscriptions en alternance sont toujours possibles », assure Promeo Picardie. Quant au recrutement pour les formations, il se poursuit également à distance à cette adresse : <http://inscription.promeo-formation.fr/>

## UN SITE POUR acheter des produits locaux

La Chambre d'agriculture des Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) ont lancé un site Internet dédié à la vente de produits locaux pour les particuliers : [www.ouacheterlocal.fr](http://www.ouacheterlocal.fr). Ce dernier répertorie les producteurs et points de vente directe du territoire pour permettre aux consommateurs de trouver des produits frais, locaux, et de saison, près de chez eux tout en mettant en valeur les producteurs locaux : fruits, légumes, viandes, poissons, œufs et produits laitiers, boissons, épiceries et traiteurs. Actuellement, de nombreux territoires et réseaux associatifs de producteurs ont adhéré

à cette démarche pour donner aux habitants une information sûre et pratique.

# L'EMPLOI ET LA FORMATION SONT TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Durant cette crise exceptionnelle, **Pôle emploi** est toujours en action. Alors que l'activité partielle, prise en charge par l'État, n'engendre pour le moment **pas de vagues de licenciement** dans la Somme et dans l'Aisne, Pôle emploi agit en faveur des **recrutements** dans les secteurs en forte demande de main d'œuvre. Les **formations** et les recrutements ne sont pas figés pour les demandeurs d'emploi et les **entreprises**.

Virginie **KUBATKO**



Dès les premières mesures du Gouvernement, Pôle emploi a réagi rapidement face aux difficultés des demandeurs d'emploi et des entreprises. Des problématiques différentes qu'il ne reste pas moins à résoudre. Dans la Somme et dans l'Aisne, 80% des conseillers sont en télétravail\* mais la réaction a été rapide car « nous pratiquons déjà le télétravail dans nos services, note Jean-Pierre Tabeur, directeur territorial de Pôle emploi Somme et Aisne. Nous n'avons donc pas eu de retard dans notre organisation. »

## DES SERVICES ACTIFS

Ce contexte exceptionnel n'arrête pas les différents flux de l'emploi et de la formation. Malgré les locaux vides, les services de Pôle emploi restent actifs avec une accentuation des priorités : indemniser toutes les personnes, répondre à toutes les questions, inscrire les personnes au chômage et répondre et aider les entreprises. « À ce jour, nous n'avons aucun retard de paiement des indemnisations », confie Jean-Pierre Tabeur. Autre bilan encourageant : il n'y a pas d'augmentation du nombre d'inscrits au chômage au 15 avril, les chiffres étant sensiblement les mêmes que l'année dernière à la même période. « Les mesures prises par l'État, notamment la prise en charge du chômage par

« L'activité continue et reste la même mais de façon différente », constate Jean-Pierre Tabeur, directeur territorial de Pôle emploi Somme et Aisne.

tiel, n'engendrent pas de vague de licenciement, comme nous l'avons constatée durant la crise de 2008 durant laquelle nous avons vu dès le premier mois des vagues de licenciement, compare le directeur régional. Cette mesure préserve les salariés et le maintien des entreprises pour le moment. » Du côté des actualisation des situations, Pôle emploi effectue une campagne d'appels pour les plus éloignés des technologies. « Il y a aussi une prolongation des droits et la suppression des contrôles jusqu'à la fin de la crise », continue-t-il.

### LE RECRUTEMENT DURANT LA CRISE

Pour autant, une baisse de 70% des offres d'emploi est enregistrée dans les deux départements (la région Hauts-de-France affiche les mêmes résultats). Une conjoncture qui risque de perturber le marché de l'emploi : dans la Somme et dans l'Aisne, Pôle emploi craint une diminution du retour à l'emploi post-crise due à cette baisse. « Il y a et va y avoir une transformation du marché de l'emploi », confie Jean-Pierre Tabeur. Malgré ce contexte, le recrutement demeure actuellement pour les entreprises encore en activité et dans les secteurs en mal de main-d'œuvre durant cette crise et ce grâce à la digitalisation des services. Les demandeurs d'emploi ont la possibilité de trouver une formation ou encore de trouver

un emploi grâce notamment aux outils de visioconférences. Les entreprises, quant à elles, peuvent continuer leur campagne de recrutement. « L'activité continue et reste la même mais de façon différente », constate Jean-Pierre Tabeur. Pour cela, l'originalité est de mise en ces temps où la distanciation sociale est nécessaire.

Actuellement, la demande des recrutements est plus forte dans les secteurs du service à la personne, de l'alimentaire et de la production (gels hydroalcooliques, masques, etc.), des secteurs directement liés à la crise. « Le marché de l'emploi est lié à cette crise et nous sommes là pour répondre aux entreprises et les aider dans leurs démarches », note le directeur régional de Pôle emploi.

Ces services sont régionalisés : entre le 15 mars et le 16 avril, dans les Hauts-de-France, 75 230 appels ont été enregistrés concernant l'accompagnement des demandeurs d'emploi et 86 460 entretiens d'accompagnement se sont déroulés (nouveaux projets professionnels, techniques de recherche d'emploi à distance, recrutements, etc.) grâce à des conseillers dédiés. Du côté des indemnités des demandeurs d'emploi, 179 000 dossiers ont été également traités dans la région durant la même période et 4 100 offres d'emploi déposées en un mois.

\*Numéros d'appels uniques : 3949 pour les demandeurs d'emploi/ 3995 pour les employeurs.

## UNE PLATE-FORME DE RECRUTEMENT SPÉCIALE COVID-19

Pôle emploi porte l'opération nationale, "Mobilisation Emploi", lancée par le Gouvernement. Cette plate-forme rassemble les entreprises qui recrutent pendant la crise, dans les secteurs prioritaires et liés à l'urgence sanitaire : la santé, l'agriculture, l'agroalimentaire, les transports, la logistique, l'aide à domicile, l'énergie et la télécommunication. Elle est dédiée aux demandeurs d'emploi ou les salariés en activité partielle. Cette plate-forme offre également une garantie des conditions de travail : ces entreprises s'engagent à respecter les règles et consignes sanitaires en vigueur (distanciation sociale, masques, gel hydroalcoolique, etc.). « Cette plate-forme permet aux entreprises de recruter mais aussi de rassurer les personnes intéressées car l'entreprise s'engage à contribuer à la protection sanitaire », note Jean-Pierre Tabeur. Cette protection sanitaire qui est devenue le premier sujet d'inquiétude chez les salariés. Au total, la plate-forme recense plus de 630 offres dans les Hauts-de-France, dont une soixantaine dans la Somme et une soixantaine dans l'Aisne. Les demandes passent de l'ouvrier(ère) polyvalent(e), à l'aide soignant(e), au préparateur(trice) de commandes, à l'assistant(e) social(e) ou encore à l'aide agricole.

# L'ANCRAGE TERRITORIAL COMME PRINCIPALE STRATÉGIE

Tant sur le marché des particuliers que des entreprises, la **Caisse d'Épargne Hauts de France** affiche une année 2019 "dynamique", avec des **résultats financiers "solides"** et réinvestis sur le territoire. La banque coopérative poursuit son développement et mise sur un **ancrage local**.

Amandine **PINOT**

Forte d'un réseau de 300 agences maillant le territoire et de onze centres d'affaires dédiés aux entreprises et aux nouveaux segments de marché, la Caisse d'Épargne Hauts de France (CEHDF) a contribué à hauteur de 6,1 milliards d'euros (+8%) au financement des projets des familles (3 milliards d'euros, +16%) et des entreprises régionales (3,1 milliards d'euros). À fin 2019, plus de 4 000 nouveaux

clients professionnels ont rejoint la banque, soulignant un marché des entreprises dynamique. « Ces résultats sont la preuve de la force et de l'efficacité de notre maillage territorial d'agences de proximité », explique Laurent Roubin, président du directoire de la CEHDF. Avec un produit net bancaire à 645 millions d'euros, un encours de crédit en hausse de 4,6% (23,6 milliards d'euros) et un

Des agences repensées, sur des modes collaboratifs.



encours de collecte à 38 milliards d'euros (+3,7%), la banque a accéléré son développement tout au long de l'année 2019.

### INNOVER POUR MIEUX CROÎTRE

La CEHDF a donc développé une stratégie sur plusieurs axes, lui permettant de croître sur de nouveaux marchés tout en maintenant l'activité des marchés traditionnels, il s'agit notamment de l'accélération du développement en Belgique, cinq ans après la création de sa succursale à Bruxelles, en progression de 50% en collecte comme en crédits. Cette filiale, déjà bien positionnée sur les grandes entreprises et les foncières, va élargir ses activités à la promotion immobilière et à l'accompagnement des clients transfron-



« Nous nous inscrivons résolument dans une démarche de développement dans la durée », précise Laurent Roubin, président du directoire de la CEHDF.

## Quelques chiffres

**1,1 million** de clients particuliers actifs.  
**40 000** clients professionnels.  
**400 000** sociétaires.  
**+de 300** agences.  
**3 000** collaborateurs, **130** alternants.  
**180** embauches en 2019.

taliers. L'écosystème agricole et celui de la santé seront aussi renforcés.

Côté entreprises, la CEHDF a accompagné la croissance des entreprises et des grands projets pour un montant d'1 milliard d'euros et a lancé plusieurs dispositifs de financements de projets, notamment en capital investissement. En région, ce ne sont pas moins de neuf centres d'affaires territoriaux (Lille, Bruxelles, Amiens, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Lens-Arras, Dunkerque et Valenciennes) et deux centres d'affaires spécialisés en immobilier logement social et santé, qui assurent les relations pour la clientèle entreprises et institutionnels.

### UNE FONDATION QUI MONTE EN PUISSANCE

Un programme de 2,1 millions d'euros a été mis au profit d'actions de mécénat et des activités de la fondation, autour de quatre engagements : l'emploi, la solidarité et l'insertion économique (fonds de commerce, taxes et achats, micro-crédits, sport...), la culture, le logement social, le sport et le bien-être. En 2019, la Fondation a ainsi octroyé près de 240 000 euros de dotations à 24 projets lauréats de son appel à projets destiné à améliorer la santé et le bien-être des habitants des Hauts-de-France.

## RENFORCEMENT DE LA CROISSANCE D'ENTREPRISES

Le 11 mars dernier, le groupe immobilier parisien Novaxia a annoncé avoir souscrit une ligne de crédit de 20 millions d'euros auprès d'un pool bancaire mené par la CEHDF pour renforcer son leadership dans la transformation urbaine. La SOCFIM, la Caisse d'Épargne Normandie et la Banque Palatine participent à cette opération aux côtés de la banque régionale qui a syndiqué et assuré par une prise ferme à 100% un crédit syndiqué de 20 millions d'euros. Novaxia Développement s'est notamment illustré dans la transformation de l'ancien Hôtel du département des Hauts-de-Seine ou encore celui de l'Hôtel Dieu.



# L'AMIENS SC ACCOMPAGNE LES FOOTBALLEURS DE DEMAIN

Créé en 2006, le **Centre de formation de l'Amiens Sporting Club (ASC)** accueille de **jeunes espoirs** pour une ou plusieurs saisons. Outre l'aspect sportif, la structure apporte une attention particulière à leur **parcours scolaire** et leur ouverture culturelle.

Diane **LA PHUNG**

Depuis 2006, le club de football de l'Amiens SC bénéficie de son propre centre de formation. Celui-ci accompagne des jeunes à partir de 16 ans dans leur volonté de peut-être un jour devenir professionnels. Détectés et sélectionnés sur tout le bassin nord du pays, ces espoirs du football s'engagent dans un parcours long et semé d'embûches. « *Lorsqu'ils arrivent ici, ils ont déjà passé une première sélection exigeante mais ils ne sont encore qu'au tout début du chemin. Peu deviendront effectivement des joueurs professionnels* », souligne Juliette Soissons, responsable Scolarité et action socio-éducative au sein du centre de formation. Actuellement 84 jeunes âgés de 16 à 23 ans sont accompagnés par l'établissement. Trente-cinq sont internes.

## ENJEUX SPORTIFS ET SCOLAIRES

« *Les jeunes s'engagent ici dans un double projet : sportif et scolaire. L'un ne va pas sans l'autre, le staff technique connaît parfaitement la situation et les résultats de chacun* », explique Juliette



© Centre de formation ASC

Soissons. Chaque jour les footballeurs rejoignent le lycée de la Hotoie pour y suivre des cours de 8 heures à 15 heures. La suite de l'après-midi est consacrée aux entraînements, soins et activités sportives. « *Au sein du centre de formation nous avons ouvert une section bac-pro Vente pour offrir une alternative à ceux qui ne souhaitent pas se diriger un cursus général* », poursuit la responsable Scolarité et action socio-éducative. À la mi-saison un premier test permet d'évaluer le niveau et le potentiel des footballeurs. « *Tous visent un contrat professionnel, mais généralement, sur 80 postulants, seuls deux rempliront cet objectif et environ 30 à 40% d'entre eux vivront effectivement du football* », note Juliette Soissons qui salue l'abnégation et le sens du travail de ces jeunes qui peuvent rester ici une, deux ou trois saisons en fonction des opportunités qui se présentent.

En parallèle de ce programme d'apprentissage particulièrement exigeant, Juliette Soissons a imaginé des projets annexes pour ouvrir l'horizon de ces jeunes espoirs. Travail autour de la littérature, lutte contre les inégalités et le sexisme avec intervention du planning familial ou d'associations comme SOS homophobie ou encore découverte culturelle avec des sorties au théâtre ou des projets commun avec le Safran... les élèves du centre de formation peuvent ainsi sortir de leur quotidien et alimenter leur réflexion en tant que citoyen. « *Nous sommes en train de monter un projet avec un artiste en résidence* », sourit Juliette Soissons. Des initiatives dont la pérennité dépend chaque année des résultats sportifs et financiers de l'Amiens SC.

Reportage réalisé avant le confinement

| Le centre de formation existe depuis 2006.

# LE PLAN D'URGENCE MONTE À PLUS DE 100 MILLIARDS D'EUROS

Le montant consacré au **plan d'urgence** double, et celui du fonds consacré aux **TPE et PME** est multiplié par sept. De quoi tenir jusqu'au 11 mai ?

Anne **DAUBRÉE**



© AdobeStock

| L'enveloppe destinée aux mesures de trésorerie va tripler pour passer à 35 milliards d'euros.

Le plan d'urgence ? « plus de 100 milliards d'euros », a annoncé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, sur RMC, le 14 avril. Quatre jours plus tôt, dans un entretien au quotidien économique *Les Échos*, il parlait "seulement" de «100 milliards ». Sans cesse en augmenta-

tion, les montants ont en tout cas plus que doublé depuis ceux annoncés à peine un mois plus tôt, le 17 mars.

D'après les diverses annonces, la somme abonde plusieurs dispositifs déjà mis en place : l'enveloppe destinée aux mesures

de trésorerie (report de cotisations sociales et fiscales, notamment) va tripler pour passer à 35 milliards d'euros. Par ailleurs, 20 milliards seront consacrés à un remboursement anticipé de certains crédits d'impôt, notamment le Crédit d'impôt recherche (CIR). 24 milliards sont prévus pour le dispositif de chômage partiel, contre 8,5 milliards d'euros au départ. Les efforts sont partagés entre l'État (13,3 milliards), et l'Unedic, qui complète. Quant au Fond de solidarité pour les PME et les TPE, d'un montant initial d'un milliard d'euros, il passe à 7 milliards. Autre mesure prévue, l'augmentation des dépenses de santé, qui passent de 2 à 7 milliards d'euros. D'après *Les Échos*, le nouveau plan comprend aussi une enveloppe de 20 milliards destinés à aider des entreprises stratégiques, à l'image d'Air France, via divers moyens (nationalisations temporaires, prises de participation...). À ces mesures gouvernementales s'ajoute 1 milliard d'euros, destinés aux artisans et commerçants : le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) puise dans les réserves financières du régime com-

plémentaire des indépendants. Ce montant sera exonéré d'impôt sur le revenu, cotisations et contributions sociales.

### DISPOSITIONS RENFORCÉES POUR LES SECTEURS LES PLUS IMPACTÉS

Pour la suite, des dispositions spécifiques seront prises pour les secteurs comme l'hôtellerie, la restauration ou l'événementiel, particulièrement touchés par la crise sanitaire, a déclaré le président de la République, lors de son allocution, le 13 avril. Ce soir là, Emmanuel Macron a annoncé la date prévue pour le déconfinement : le 11 mai. Reste à savoir si cette date de sortie sera maintenue, et si les quelque 100 milliards d'euros suffiront à maintenir l'économie sous perfusion d'ici là. « Il s'agit de la plus grande récession en France depuis 1945 », d'après Bruno Le Maire. La prévision de "croissance" économique, « provisoire », met en garde le ministre de l'Économie, est encore plus basse aujourd'hui, à -8% du PIB (contre -6 % annoncé le 10 avril).

## LA BANQUE DES TERRITOIRES PREND DE NOUVELLES MESURES

La Banque des territoires a déployé de nouvelles mesures exceptionnelles, notamment celles à destination de ses clients Organismes de logements social (OLS) et Entreprises publiques locales (EPL). Pour rappel, l'ensemble des emprunteurs avaient la possibilité de bénéficier de la disponibilité de la ligne de trésorerie de 2 milliards d'euros instaurée en 2018 lors du 1<sup>er</sup> Plan Logement (durée de découvert de six à douze mois avec tarification améliorée), ils peuvent depuis début avril avoir recours à un prêt de long terme, avec report gratuit des échéances sur demande justifiant d'une perte ou d'un décalage ponctuel de recette, sur l'actif financé, lié à la crise sanitaire.

Le dispositif de contractualisation a lui été temporairement assoupli et simplifié, avec régularisation ultérieure et mise en place d'un processus accéléré d'éligibilité à la signature électronique. Le recours à la plate-forme Internet de la Banque des territoires ([www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)) été renforcé, afin de garantir le plein accès aux services et financements (demande de prêt, réception d'une offre, signature électronique, pilotage en ligne des versements, etc.). En mars dernier, 90% des prêts accordés aux bailleurs sociaux (montant total : 1,4 milliard d'euros, soit +22% comparé à 2019) ont transité sur cette plate-forme, avec une progression des prêts pour le logement locatif de +3% sur les deux dernières semaines de mars. Toutes les EPL (clientes et non clientes de la Banque des territoires) peuvent bénéficier du financement à 100% d'études flash, afin de les aider à formaliser les plans de trésorerie prévisionnelle et étudier les solutions de sortie de crise. Et celles clientes de la Banque des territoires peuvent sur demande avoir droit à des ouvertures de lignes de trésorerie et à des prêts à court terme, à la mise en place de comptes courants d'associés ou de quasi fonds propres ainsi qu'à des reports d'échéances.

## #COVID-19 : INFORMATION IMPORTANTE LA GAZETTE PICARDIE

Mesdames, Messieurs, Chers Clients,

Dans le contexte de crise sanitaire majeure que traverse notre pays, les instances officielles ont appelé à la responsabilité de chacun et de tous. Nous vous informons des mesures et du plan d'action de la Gazette Picardie concernant la gestion interne du COVID-19 qui s'inscrivent dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Ce plan vise à préserver la santé de nos clients, de nos collaborateurs, de leurs familles et à garantir la continuité de nos services ainsi que la parution de nos journaux.

Un dispositif de télétravail pour l'ensemble des collaborateurs a d'ores et déjà été activé au sein des équipes Gazette.



Les rendez-vous clients dans nos locaux ou à l'extérieur sont donc temporairement annulés ou reportés ultérieurement.



Ces procédures seront régulièrement modifiées conformément aux recommandations des autorités compétentes.



Ce plan de continuité des activités nous permettra de poursuivre la réalisation de l'ensemble des services proposés habituellement. Afin de faciliter les mesures de télétravail, nous vous remercions de **privilégier les solutions suivantes** :

**Privilégiez la saisie de vos annonces légales sur nos sites dédiés :**  
**Notre plateforme disponible 24h/24 et 7j/7 est gratuite :**  
<https://www.annonceslegales.pro/>



Vos interlocuteurs commerciaux habituels sont à votre disposition pour vous configurer un nouvel accès ou vous communiquer vos identifiants actuels.



Privilégiez les règlements de vos annonces et abonnements par virement ou paiement sécurisé en ligne par carte bancaire.



Privilégiez la communication par e-mails.



Nous restons à votre disposition pour toute question en direct :

par téléphone au : **09.70.44.04.07** et sur la boîte mail : [al@picardiegazette.fr](mailto:al@picardiegazette.fr)

Espérant qu'aucun de vous ne sera confronté à cet agent pathogène, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

**Xavier Méplon - Gérant Gazette Picardie**